



La Lettre d'Information

Juillet 2024

Contrairement aux autres années, cette lettre d'information va vous parvenir après le « Dossier Concours » que Christian Delfosse vous a déjà envoyé. Vous allez pouvoir retrouver le dossier complet sur notre site : <http://www.estrildides.com/concours/les-herbiers-2024.html>

Comme à l'accoutumée, l'essentiel a été discuté par le bureau le mercredi 15 mai dernier chez Claude Crétual. Néanmoins, il nous reste encore quelques informations supplémentaires à vous communiquer à propos de notre Festival Estrildidés 2024.

Comme l'an dernier, nous retournons dans les gîtes de La Frapperie à Beaurepaire : Alain Petitpoisson et Alain Lahut continueront de s'occuper de leur gestion. Pour la soirée traditionnelle du samedi soir qui aura lieu dans la salle d'expo, Renée Catalano nous réserve la surprise d'une de ses spécialités.

Il n'y a pas de grands changements chez les convoyeurs (consultez quand même la liste) et les droits d'inscription sont les mêmes, le demi-tarif pour les « primo-exposants » étant maintenu.

Il est important que chacun respecte de façon scrupuleuse les dates exigées : **31 juillet** (feuille « Déclaration d'intention ») pour les bénévoles pris en charge par l'organisation et **26 août** pour vos inscriptions (concours + bourse). Passé cette dernière date, plus aucune inscription ne sera effectuée.

Pour éviter toute déconvenue, vous pouvez vous assurer près de **Christian Delfosse** que vos inscriptions lui sont bien parvenues. Concernant la bourse, il est réglementairement impératif (contrôle du vétérinaire) d'inscrire vos oiseaux de la même manière que ceux du concours (dénomination, bague, année, + prix).

Un « tableau des tâches » où, par jour, les bénévoles vont devoir s'inscrire, sera préparé et affiché : passeurs de cages du vendredi, nourriture, eau, balayage de la salle pour les autres jours. Pour coller les étiquettes de résultats sur les cages, chacun sera sollicité.

Pour que tout se passe au mieux, nous vous avons préparé une « **Notice de l'exposant** » (voir en Annexe). Elle doit aider chacun, en particulier les nouveaux, à comprendre le bon fonctionnement de notre festival.

Concernant les jugements, notre position n'a pas changé : les juges doivent pouvoir se concentrer sur



Cette année, nous disposerons uniquement du grand hall (3227 m²) que nous partagerons à moitiés égales avec nos collègues du club des Herbiers. Nous aurons ainsi bien plus de place pour le concours, la bourse, les réunions techniques et les repas, que les autres années.

Nous espérons pouvoir installer davantage de volières d'encagement pour l'arrivée des oiseaux le jeudi.



La Lettre d'Information

Juillet 2024

les oiseaux à juger, sans avoir plusieurs éleveurs derrière eux. Au **CGTE**, et bien avant, si les juges restent disponibles le soir des jugements et les jours qui les suivent, c'est justement pour pouvoir répondre aux éleveurs qui souhaitent leur poser des questions sur le jugement de leurs oiseaux ou toutes autres questions.



L'an dernier, nous avons invité **Koen Zeeman**, juge hollandais OMJ Exotiques, à venir juger notre concours. Il a accepté de revenir cette année.



Il sera accompagné d'un autre juge hollandais **Bill Salomonsz**, éleveur spécialiste des moineaux du Japon et des paddas.

Bien entendu, les juges français habituels seront encore au rendez-vous, et vraisemblablement leur section sera au complet.

La réunion technique du samedi 7 (dont l'organisation incombe à la section « Estrildidés et autres exotiques à bec droit ») sera consacrée (successivement ou simultanément selon la durée de chaque intervention) à 3 thèmes

- **Le padda** : présentation générale par Jérôme Delabarre et Samuel Saulais, suivie d'une discussion sur les nouvelles mutations (**masqué, eumo**) avec le juge spécialiste Mr Salomonsz (traduction Mr Zeeman).
- **Le mandarin « Fusain » (Charcoal)** par le Club Technique du Mandarin (Mrs Kempenich, Bugarel et autres).
- **le diamant de Gould Cinnamon** et ses combinaisons par José Villette.

La classification CNJF-UOF 2024-2025 que nous adoptons pour notre concours, vous parviendra dès que possible (c'est une question de jours). De toute façon, elle est identique à celle de l'an dernier (à

une exception près : ouverture d'une classe « Padda masqué »).

Enfin, il ne saurait être question d'oublier notre fascicule de photos 2023 : c'est beaucoup de travail que de trier toutes les photos que nous avons prises, notre fidèle Sylvain Chartier et de les recadrer et de les faire imprimer. Ce sera le septième ; la collection complète constitue un excellent outil pédagogique et donc s'il vous en manque, certains sont encore disponibles.

20^{ème} National des Estrildidés



En conclusion, comme le voyez sur notre affiche, nous tenons beaucoup au terme « Festival » car il dérive du mot latin *festivus* qui a donné en vieux français : « festival », signifiant « de fête ». C'est donc à un événement « festif » que nous vous confions : une fête où nous aurons plaisir à nous retrouver, comme si nous nous étions quittés la veille !

Amicalement,
le secrétaire, **René Druais**.

NOTICE DE L'EXPOSANT

- A votre arrivée, venir au secrétariat régler vos engagements (si ce n'est pas encore fait) et retirer votre enveloppe dans laquelle se trouve : votre feuille d'engagement et vos étiquettes à coller, en bas à gauche de la cage. L'abreuvoir est placé à droite.
- Une fois vos cages posées à leur emplacement numéroté, cette feuille d'engagement est à ramener dans l'enveloppe, puisqu'elle vous servira pour le décaement. Si vous avez effectué des changements de numéros de bague, les indiquer **lisiblement** sur cette feuille et les signaler au responsable « ordinateur ».
- Concernant les jugements, les passeurs de cages (2 par juge) seront répartis selon un planning. A eux d'organiser leur travail (chariot) et d'éviter que les oiseaux en attente de jugement, ne soient posés au sol. Tout au long du jugement, ils se tiendront devant la table de jugement. Personne ne sera autorisé à rester derrière le juge.
- Un planning des équipes de bénévoles chargées de l'eau, des graines et du balayage sera également préparé par le bureau organisateur. Un responsable sera désigné pour toute la durée du concours
- Le décaement sera effectué comme suit : un quart d'heure avant l'heure, les abreuvoirs seront enlevés. Auparavant, rien n'empêche les éleveurs d'apposer sur leurs cages un repère (gommette, initiales ou autres) mais **impérativement sur l'étiquette.**
- A l'heure fixée (personne ne peut décaer avant), votre enveloppe vous sera restituée : avec votre feuille de décaement, vous pourrez alors rassembler vos cages dans un endroit de la salle mais accompagné d'un « commissaire » qui signera en même temps que vous, cette feuille (qu'il faudra nous ramener) pour signifier que vous avez bien récupéré tous vos oiseaux. Le commissaire peut être un autre éleveur à qui vous pourrez rendre la pareille.
- **Ce n'est que lorsque nous aurons récupéré toutes les feuilles et qu'aucun oiseau n'aura été signalé absent, que chacun sera invité à mettre ses oiseaux en cageots.**
- Autre recommandation : une fois vos cages vides, enlever les 2 barreaux et la mangeoire et les mettre dans les récipients prévus à cet effet.
Ramener les cages au centre du hall du concours.

